culturels à l'étranger comme, par exemple, à des festivals d'art et d'artisanat, à des expositions et concours internationaux, et assure la participation d'artistes étrangers et de personnalités du monde culturel à des événements analogues au Canada. Elle contribue à tenir les organismes culturels du Canada au courant des activités culturelles des autres pays, et elle aide de façon générale les étudiants, artistes et professeurs canadiens qui se rendent à l'étranger. Enfin, elle dirige un programme de dons de livres canadiens à des bibliothèques de pays étrangers et s'occupe des questions découlant d'accords internationaux sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

La Direction de l'information exerce deux fonctions principales: 1) elle fait connaître le Canada et les Canadiens à l'étranger; 2) elle fournit des renseignements sur la politique étrangère du Canada et sur l'activité du ministère des Affaires extérieures. Elle diffuse diverses publications: Déclarations et Discours, Pages documentaires, Reproductions d'articles divers, le bulletin bimestriel Perspectives internationales, Hebdo Canada, ainsi que des brochures et des dépliants en anglais, en français et en plusieurs langues étrangères. De concert avec l'Office national du Film, elle assure la diffusion de films par l'intermédiaire des missions canadiennes à l'étranger et elle collabore avec Information Canada/Expositions en vue de fournir aux missions le matériel d'exposition nécessaire pour les foires commerciales et les expositions qui se tiennent à l'étranger. Elle fait aussi fonction d'agent de liaison entre le Ministère et la Société Radio-Canada et collabore avec le Service international de Radio-Canada. La Direction administre en outre un programme de visites qui permet d'inviter au Canada, chaque année, d'éminents journalistes étrangers.

Le Service du programme des expositions universelles est chargé de représenter le Canada auprès du Bureau international des expositions à Paris et d'assurer la liaison entre eux. Il coordonne les invitations à participer aux expositions universelles, évalue l'intérêt interministériel qu'elles comportent et formule les recommandations pertinentes. En outre, il organise et dirige la participation canadienne aux expositions universelles.

La Direction historique veille aux archives du Ministère, fait des recherches d'ordre historique dans le domaine des affaires étrangères et prépare, à l'usage du Ministère, la documentation touchant les problèmes internationaux. Elle s'occupe des demandes présentées par les savants qui se penchent sur les relations extérieures du Canada et qui désirent avoir accès aux archives du Ministère, et leur vient en aide dans la mesure du possible. La Direction est aussi chargée du nouveau programme d'enregistrements historiques.